



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Section de la communication interministérielle*

Papeete, le 28 mai 2019

## **LE HAUT-COMMISSAIRE COMMUNIQUE**

### **Signature de convention entre la commune de TEVA I UTA et la Gendarmerie nationale relative à la vidéoprotection**

Ce mardi 28 mai 2019, j'ai signé avec Monsieur Tearii ALPHA, Tavana de TEVA I UTA, la convention de partenariat entre la commune de TEVA I UTA et la brigade de Gendarmerie de Papara pour installer un système de vidéoprotection et ainsi mieux lutter contre toute forme de délinquance.

Cette convention a notamment pour objet de définir les conditions du partenariat entre la Gendarmerie nationale et la commune de TEVA I UTA pour l'exploitation des images de vidéosurveillance.

Cela s'accompagne de la création d'un centre de supervision urbaine (CSU), installé dans les locaux de la police municipale, qui recevra et traitera les images en temps réel et sera partagé avec la Gendarmerie nationale à travers un système de déport d'images.

Cela permettra d'assurer une meilleure réactivité de la police municipale en lien avec la Gendarmerie nationale.

Ce dispositif bénéficie d'un financement du Fonds interministériel de la prévention de la délinquance (FIPD) à hauteur de 9,4 millions de francs CFP, accordé par l'État en 2018, ce qui représente 44,25% du coût total du système de vidéoprotection de la commune.

Je me félicite de ce projet conduit en partenariat étroit avec le Tavana qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du plan de prévention de la délinquance et renforce la coordination entre la police municipale et la Gendarmerie nationale, afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

**René BIDAL**

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)